

Bien évidemment, si des responsables gouvernementaux peuvent jeter les bases d'une coopération, c'est aux secteurs privés concernés qu'incombe en grande partie la responsabilité de l'action concrète. Il était donc essentiel que l'occasion leur soit donnée de se rencontrer.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance au Conseil des Chambres saoudiennes du commerce et de l'industrie ainsi qu'au ministère saoudien du Commerce, qui ont réuni pour cette visite au Canada un groupe aussi imposant de représentants saoudiens du monde des affaires.

On me dit que le groupe s'est rendu dans des centres canadiens de première importance, soit Montréal, Toronto et Calgary. Il a ainsi eu l'occasion de rencontrer littéralement des centaines d'interlocuteurs canadiens. Je ne doute pas que de nombreux contacts prometteurs aient été établis et que certains accords sont sur le point d'être conclus. Ce sont là des faits qui, incontestablement, augurent bien de l'avenir.

Je me tourne maintenant vers les représentants du gouvernement saoudien pour formuler l'espoir que leur présente visite au Canada soit suivie de beaucoup d'autres. Je suis conscient de ce que la création d'une industrie légère devant, dans un premier temps, répondre aux besoins d'un marché limité, constitue un volet important de l'actuel Plan saoudien de développement.

Il convient de noter que, le Canada étant peu peuplé et ne comptant de ce fait qu'un marché intérieur limité, les entreprises canadiennes n'ont eu d'autre choix que de mettre au point un savoir-faire et des techniques qui puissent assurer leur rentabilité par l'intermédiaire de courts cycles de production. A la lumière des similitudes entre nos deux pays que j'ai évoquées tout à l'heure, les entreprises canadiennes représentent à n'en pas douter des partenaires idéaux de sociétés saoudiennes dans un processus de transfert vers le Royaume de ce type de compétence spécialisée.

Je soulignerai à l'intention de mes compatriotes qu'il importe de ne pas compromettre par l'inaction la solidité des bases qui ont été mises en place. Ce sont précisément les facteurs qui vous ont valu le succès sur le marché canadien qui sont le gage de votre réussite en Arabie saoudite. Parmi ceux-ci, le suivi et le service après-vente revêtent une importance toute particulière. Je vous incite à vous rendre dès que possible en Arabie saoudite afin de maintenir vos relations sur leur lancée et d'évaluer sur le terrain les exigences auxquelles vous devrez satisfaire. Mon ministère est disposé à vous accorder toute